

BARDYKE CHEMICALS LIMITED
THIOCYANATE DE CUIVRE TECHNIQUE
POUDRE
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 25546
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE :
Cuivre présent sous forme de thiocyanate de cuivre 52 %

ATTENTION POISON
CONTENU NET : 25 kg

Bardyke Chemicals Ltd,
Hamilton Road, Cambuslang,
Scotland, G72 7XJ
Téléphone : +44 1698 823361

North Pacific Inc.
208-3855 Henning Drive
Burnaby, BC V5C 6N3
Téléphone : 604-306-7929

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication, la préparation ou le reconditionnement de produits homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.
Ce produit peut provoquer une irritation des poumons et des voies respiratoires. Éviter d'inhaler les poussières et les particules de ce produit.
Porter un masque homologué pour les poussières fines lors de la manipulation de ce produit. Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, des vêtements résistant aux produits chimiques et une protection pour la tête pendant toute la durée de la manipulation.

Manipuler le produit avec précaution.

N'utiliser le produit que dans un lieu bien aéré.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant la manipulation du produit.

Prendre une douche immédiatement après le travail. Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer et d'utiliser les toilettes.

Laver les vêtements de protection séparément de la lessive ménagère et les ranger dans un endroit distinct.

Avant de réutiliser les vêtements de protection, les laver à l'eau chaude avec un détergent pour lessive.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de consultation médicale, apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit, ainsi que le numéro de contrôle du produit antiparasitaire, et les présenter au personnel soignant.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Peut causer des irritations.

La poussière de cuivre peut provoquer des symptômes similaires au rhume ordinaire, comme des frissons et une sensation de congestion au niveau de la tête. Une surexposition prolongée au produit

peut provoquer des irritations cutanées ou une décoloration de la peau et des cheveux. L'ingestion du produit peut provoquer des irritations, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une gastrite hémorragique et une diarrhée. L'absorption résultant d'un contact prolongé au thiocyanate peut provoquer des éruptions cutanées, des étourdissements, des nausées, des vomissements et des troubles du système nerveux.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer l'eau. Ne pas appliquer directement dans l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Au contact de tout acide ou agent oxydant, le produit dégage des gaz toxiques.

Lors de toute exposition à une chaleur intense, comme le feu, le produit peut dégager des gaz toxiques.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants conformément aux réglementations municipales et provinciales en vigueur. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable de la réglementation ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))